INFO’

RAMMERSMATT

S’SCHNOGGA BLETTLA

L’église et le presbytère pendant la 1ère guerre mondiale.

L’église et le presbytère mai 2009.

JUIN 2009

Photographe : Karine & Christophe ZUMSTEIN

Chers concitoyennes et concitoyens,

Notre village s'embellit de jour en jour, toute notre équipe et moi-même faisons un maximum (avec un minimum de moyens) pour améliorer son image. A cet effet un concours de maisons fleuries sera mis en place cet été (doté de prix). Nous encourageons tous les habitants à y participer et à fleurir leur propriété. Merci d'avance !

Quelques mots sur les avancées : la commune a fait l'acquisition d'un bras broyeur pour équiper le KUBOTA. Benjamin a déjà fait usage de cet équipement.

Grâce à la subvention du GERPLAN nous avons pu couper des arbres et débroussailler autour de l'église.

Les projets en cours

- Champs photovoltaïques ou éoliens ne sont pas oubliés.
- Nous avons réalisé une étude pour l''enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et de l'éclairage qui aurait pu être exécuté pendant les travaux des rues Bellevue & des Châtaigniers. Mais le coût financier est trop élevé. Dommage ! Plus tard peut-être !
- L'échange de bans (rue des châtaigniers) avec Roderen est à l'étude, mais cela peut durer quelques années.

Les petits chanteurs de Thann (dont je faisais partie) nous font l'immense plaisir de se produire dans notre église le 13 juin à 20h30 !

N'oubliez pas de venir voter pour les Européennes dimanche 07 juin 2009 de 8h à 18h.

Je vous souhaite un bel été. Profitez de notre village en respectant la quiétude de chacun.

Salu bi nander !!!
En alla SCHNOGGA
Le Maire,

SOMMAIRE :

ET SI RAMMERSMATT NOUS ÉTAIT COMPTÉ 3
RAMMERSMATT EN QUELQUES CHIFFRES 3
LES TRAVAUX 5
DU NOUVEAU À RAMMERSMATT 7
QUOI DE NEUF A L'ECOLE 9
VIE QUOTIDIENNE 13
LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS… 14
MANIFESTATIONS A VENIR 15
QUE FAIRE LE WEEK-END 17
QUESTION DE CIVISME 18
RAPPELS UTILES 19
RÉSULTAT CONCOURS 20

ET SI RAMMERSMATT NOUS ÉTAIT CONTÉ

ÉPISODE N° 1 L'EMBLÈME

« ***D'azur à la rose de gueules boutonnée d'or, piontée, feuillée tigée de sinople, issante de trois coupeaux de gueules.*** »
En langage courant, ces termes indiquent un fond écru blanc (argent), une rose à pétales rouges (gueules), à bouton jaune (or), sépales, feuilles et tige verts (sinople). La tige est fixée sur un copeau central flanqué de deux autres formant un monticule rouge à la pointe de l'écru.

Ces armoiries sont celles de Frédérch de Roth, prévôt du couvent d'Oelenberg, qui figurent sur la face extérieure du mur nord de l'église paroissiale avec la date 1453. En cette année-là ce personnage avait fait restaurer la nef de l'église. Celle-ci, dédiée d'abord à saint-Waldebert puis à saint Jean Gualbert,
appartint au couvent de l'Oelenberg depuis le XIII° siècle jusqu'à la Révolution

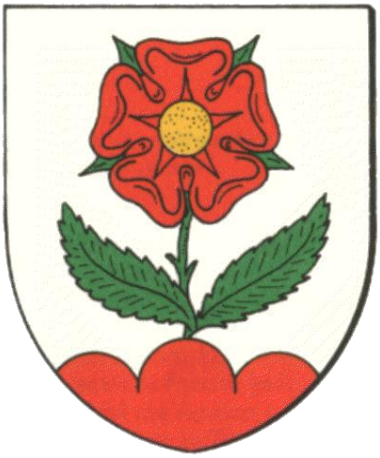

Prochain épisode SAINT GUALBERT 12 juillet
Source : Rammersmatt village ente Thur et Doller Hubert HELBLING.

QUELQUES CHIFFRES

	Doyen	benjamin	moyenne d'âges
VILLAGE	**91 ANS**	**6 MOIS**	**40 ANS**
FEMME	91 ans	2 ans	38 ans
HOMME	82 ans	6 mois	41 ans

de 0 à 9	24
de 10 à 19	33
de 20 à 29	39
de 30 à 39	43
de 40 à 49	36
de 50 à 59	37
de 60 à 69	29
de 70 à 79	21
de 80 à 89	7
de 90 à 100	1
	270

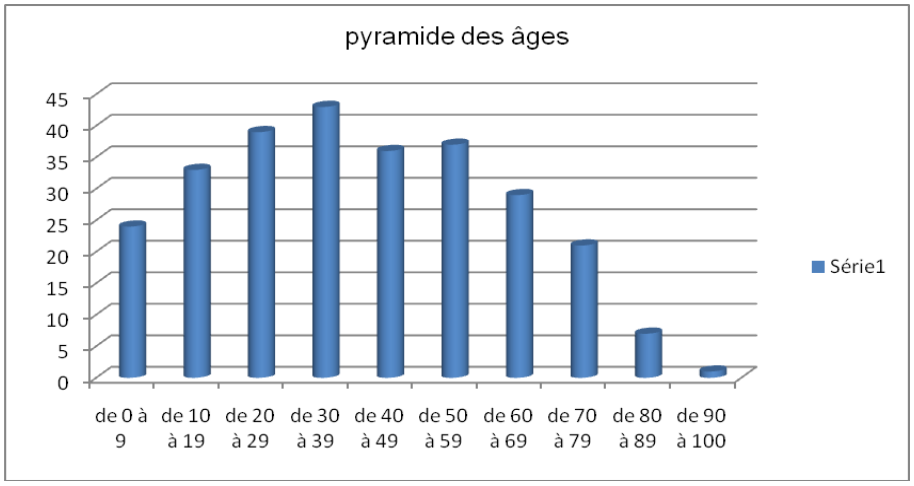

âges	hommes	femmes
de 0 à 9	10	14
de 10 à 19	14	19
de 20 à 29	19	20
de 30 à 39	21	22
de 40 à 49	21	15
de 50 à 59	19	18
de 60 à 69	18	11
de 70 à 79	9	12
de 80 à 89	4	3
de 90 à 100	0	1
	135	135

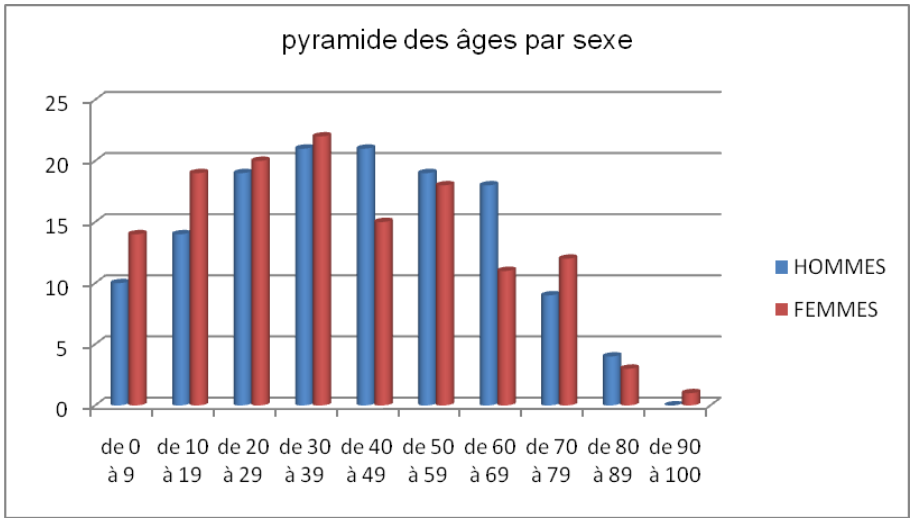

RÉSULTAT FONCTIONNEMENT 2008

recettes 2008	179 810,28
dépenses 2008	149 657,15
résultat de l'exercice	30 153,13
résultat fonct. reporté N-1 (excédent)	84 827,38
résultat de clôture	114 980,51
reste à réaliser recettes	0,00
reste à réaliser dépenses	0,00
résultat Net excédent	**114 980,51**

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2008

recettes 2008	38 967,81
dépenses 2008	121 058,29
résultat de l'exercice	-82 090,48
résultat reporté N-1(excédent)	218 178,43
résultat de clôture excédent	136 087,95
reste à réaliser recettes	9 421,00
reste à réaliser dépenses	68 594,00
résultat Net excédent	**76 914,95**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2009

DÉPENSES		RECETTES	
charges à caractère général	38 566,00	Produits des services, domaine et ventes diverses	30 052,00
Charges de personnel & frais assimilé	40 695,00	Impôts & taxes	49 082,00
Autres charges de gestion courante	52 432,00	Dotations Subventions & Participation	72 434,00
Charges financières	375,00	Autres produits de gestion courante	6 840,00
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 055,00	produits exceptionnels	1 773,00
dépenses imprévues fonctionnement	1 000,00	résultat fonctionnement 2008 reporté	114 980,51
total dépenses de fonctionnement	135 123,00		
resultat de fonctionnement viré en investissement	140 038,51		
total dépenses de fonctionnement	**275 161,51**	**total recettes de fonctionnement**	**275 161,51**

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2009

DÉPENSES		RECETTES	
Dépenses imprévues (section d'investissement)	1 000,00	Excédent d'investissement reporté	76 914,95
Remboursement emprunt	2 575,00	Comptes de capitaux	88 508,00
comptes d'immobilisations	303 941,46	*FCTVA 19830 TLE 5200*	*25 030,00*
Subventions d'équipement versées au Syndicat scolaire	*4 910,00*	*subventions d'investissement*	*63 478,00*
Immobilisations corporelles	*39 321,46*	Amortissement immobilisations incorporelles	2 055,00
Travaux	*259 710,00*	Virement de la section de fonctionnement	140 038,51
total dépenses d'investissement	**307 516,46**	**total recettes d'investissement**	**307 516,46**

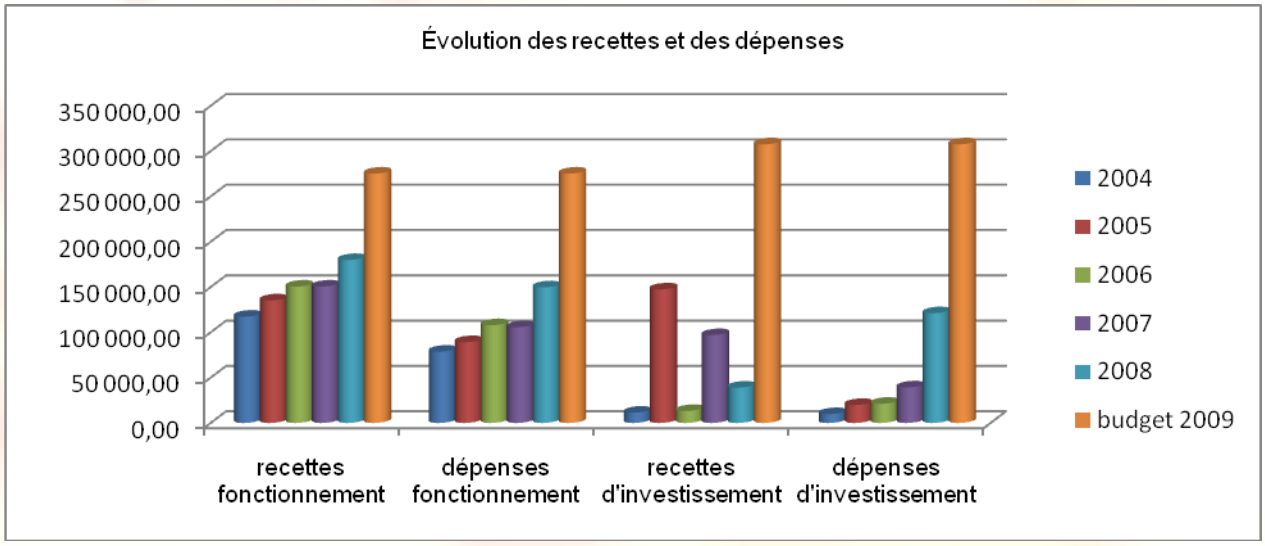

LES TRAVAUX

GERPLAN

Lors de sa séance du 19 février 2009, le conseil municipal a inscrit dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes du Pays de Thann le défrichement de la colline dans l'objectif de valoriser l'église. Ce qui permet à la commune de bénéficier d'une subvention du Conseil Général du Haut-Rhin de 40%.

Les travaux ont étés confié à l'entreprise CHALGOUMI de Bitschwiller Les Thann.

L'entretien sera assuré par l'ouvrier communal.

AIRE DE RANDONNEURS l'avancée des travaux

Projetée depuis plusieurs années, la construction d'un abri pour les randonneurs verra sa réalisation effective d'ici la fin de l'année.

Le budget disponible est de 23 000 € HT, partagés entre la Communauté de Communes du Pays de Thann pour 60% et le Conseil Général pour 40%. La commune met le terrain à disposition mais devra assurer l'entretien du refuge.

Le terrassement vient d'être effectué, le reste du chantier est entre les mains de la Communauté de Communes du Pays de Thann qui vient de lancer l'appel d'offres.

J.-J GUTH.

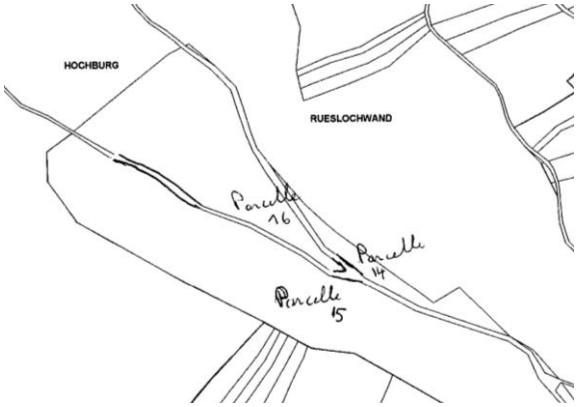

L'emplacement choisi se trouve dans le haut du pâturage du HOCHBURG, section 13 parcelle 16.

Il s'agira d'un chalet de 20m2 (5 X 4m intérieur) avec un toit à double pente et une avancée couverte de 2m environ.

Nous y installerons un fourneau. Plus tard, éventuellement, nous construirons un barbecue.

Le club vosgien nous offrira peut-être une table d'orientation.

Aménagement de la rue du Commando de Cluny.

Pour éviter l'inondation des maisons en bas de la rue du Commando de Cluny par le débordement de l'étang les jours de grandes pluie, il est prévu de canaliser le débordement.

Aménagement de l'emplacement de l'ancienne maison « RUFFIO ».
Il est prévu d'aménager - table, bancs ou autre – ce petit coin de verdure. La municipalité est à la recherche d'un nom pour cet emplacement et est ouverte à toutes propositions à déposer à la mairie.

Echange de ban avec Roderen.
Monsieur Jean-Marie BOHLI et Monsieur Antoine FABIAN, maire de Roderen sont en pourparler sur un éventuel accord pour la cession de l'espace construit de la rue des Châtaigniers à la commune de Rammersmatt à travers une modification des limites des bans communaux de Roderen et de Rammersmatt.
Les motivations de cet échange de ban sont entre autres :

- la rue des Châtaigniers n'est accessible que par RAMMERSMATT,
- l'entretien et le déneigement sont effectués par RAMMERSMATT,
- le futur plan d'assainissement sera effectué par RAMMERSMATT,

[La Communauté de Communes du Pays de Thann s'étant engagée à effectuer des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement dans la rue des Châtaigniers à Rammersmatt, Monsieur Jean-Marie BOHLI et Monsieur Antoine FABIAN sont intervenu afin que ces travaux ne s'arrêtent pas à la limite du ban de Rammersmatt mais qu'ils englobent la totalité de la rue, y compris la partie de la rue des Châtaigniers située sur le ban de Roderen.],

- les habitants de ce ban de RODEREN se sentent plus « RAMMERSMATTOIS ».

La procédure sera longue et nécessitera de nombreuses réunions et enquêtes publiques ; elle pourrait s'intégrer dans le cadre de la révision du P.O.S de Roderen.

Travaux d'assainissement de la rue Bellevue et de la rue des Châtaigniers.
Communiqué du service de l'eau & de l'assainissement de la C. C. P. T.
Extrait de l'émail reçu le 22 avril 2009.

Commune de Rammersmatt **Travaux rues Bellevue et Châtaigniers**

« Point sur l'avancement de l'opération
L'avant-projet complété par la rue des Châtaigniers nous est parvenu le 18 mars 2009.
Il prévoit dorénavant :
- la rue Bellevue (haute) eau potable DN 150 et assainissement,
- la rue Bellevue (basse) maillage eau potable DN 100 et assainissement,
- la rue des Châtaigniers assainissement.
Le dossier a été envoyé à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour validation le 26 mars.
Nous avons reçu la validation le 14 avril.
Les enquêtes de branchements sont encore en cours.
Nous allons lancer la consultation des entreprises dans les prochains jours pour pouvoir démarrer si possible en juin. »
Le 22 avril 2009, Fabrice MAILLARD Responsable du SEPA à la C. C. P. Thann
Une réunion d'information pour les riverains à été organisée le 26 mai.

DU NOUVEAU À RAMMERSMATT

UN NOUVEAU VISAGE À RAMMERSMATT…

Peut-être l'avez-vous déjà croisé dans les ruelles de notre charmant petit village, Benjamin WELKER est notre nouvel employé municipal en poste depuis le mois de mars de cette année.

Il aura la charge d'entretenir et de valoriser le patrimoine communal et cela à l'aide des divers outils techniques mis à sa disposition.

Les débroussailleuses, tronçonneuses, tracteurs… je connais dit-il, je baigne dedans depuis tout petit, mon père étant bûcheron.

Partageant son emploi du temps entre Rammersmatt et Bourbach - le - Haut, il adore le travail en plein air. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

C. ZUMSTEIN

UN VEHICULE À VOTRE DISPOSITION

Vous avez un déplacement à effectuer,

Vous n'avez pas de moyen de transport.

Prévenue 24 heures avant, la mairie met à votre disposition un véhicule et chauffeur habilitée à conduire la C1.

N'hésitez pas. Tél. : 03. 89. 37. 04. 15.

À votre disposition du sable, gravier et concassé, (en haut de la rue Bellevue) au « Ballon » : 2 € la brouette (pour renouveler le stock).

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

TOUS A VOS ARROSOIRS :

Pour embellissement de la commune, nous organisons un concours libre de fleurissement (maisons fleuries). Le jury se fera un plaisir d'apprécier vos efforts d'embellissement floral dans 3 catégories :

1. Maisons avec jardin visible de la rue,
2. Maisons avec balcons ou terrasses sans jardin - fenêtres & murs- décor floraux installés sur la voie publique.
3. Immeubles collectifs - restaurants - commerces - gîtes - fermes - hébergement chez l'habitant.

Les résultats seront proclamés fin septembre et la remise des prix se fera à la mairie

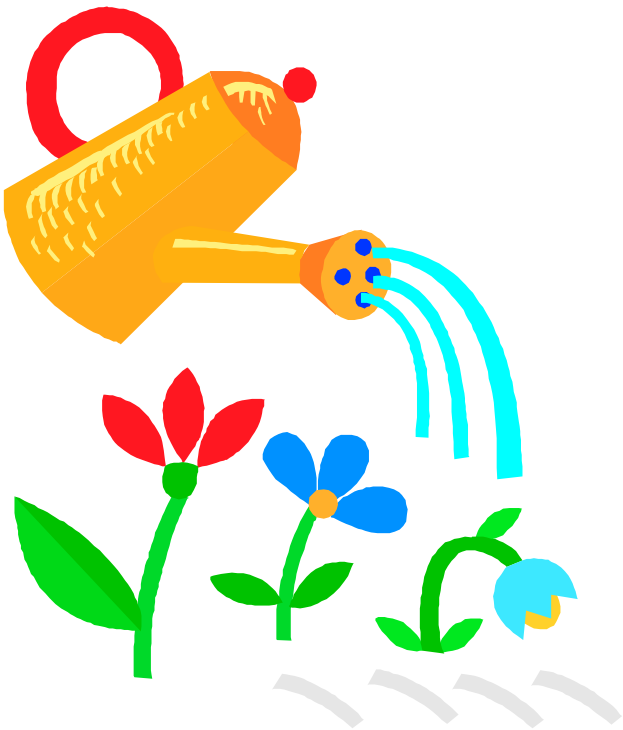

J.-M. KAELBEL

PRÉPARONS NOËL ENSEMBLE :

Préparation de la fête de Noël au Pays de Thann

Comme chaque année, à lieu tous les deux mois une réunion de pilotage pour la préparation de Noël au Pays de Thann, se réuni tous les deux mois. Deux représentants de notre commune participent à ces réunions.

L'année dernière, ces derniers ont demandé un nouvel emplacement pour notre sapin devant l'entrée de la collégiale, car il a toujours dû être amputé de quelques branches pour laisser de la place aux projecteurs du spectacle des bâtisseurs. Ils ont été entendus et dorénavant les sapins de la CCPT seront chaque année à une autre place pour ne pas toujours léser la même commune.

Cette année, le thème de l'édition de « Noël au Pays de Thann » validé par les membres du comité, sera celui des « Milles et une image de Noël ».
Ce thème a notamment été privilégié pour pouvoir intégrer à cette fête les créations d'un professionnel du livre, alias : Pat Thiébaut.

A la prochaine rentrée scolaire, notre commune fera appel aux enfants pour participer à un concours de dessin. Les dessins retenus décoreront le sapin de Noël à Thann.

Pour nous aider à la création des modèles de décoration, un adulte volontaire possédant un don artistique dans le dessin, serait le bienvenu dans notre équipe en se manifestant au secrétariat de la mairie.

P. PABST

QUOI DE NEUF A L'ECOLE

RÉSULTAT FONCTIONNEMENT 2008	
recettes 2008	146 397,58
dépenses 2008	144 307,25
résultat de l'exercice	2 090,33
résultat fonct. reporté N-1 (excédent)	12 281,33
résultat de clôture	14 371,66
reste à réaliser recette	
reste à réaliser dépenses	
résultat Net excédent	**14 371,66**

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2008	
recettes 2008	22 073,01
dépenses 2008	14 022,10
résultat de l'exercice excédent	8 050,91
résultat d'invest. reporté N-1 (déficit)	10 377,28
résultat de clôture déficit	-2 326,37
reste à réaliser recette	1 191,50
reste à réaliser dépenses	-4 737,40
résultat Net excédent	**-5 872,27**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2009

DÉPENSES		RECETTES	
charges à caractère général	53 725,00	atténuations de charges	530,00
charges de personnel & frais assimilés	84942.00	produits des services, domaine et ventes diverses	9 040,00
Autres charges de gestion courante	3 400,00	dotations subventions & participation	136 010,00
charges financières	510,00	autres produit de gestion courante	0,00
dépenses imprévues fonctionnement	1 000.00	produits financiers	0,00
total dépenses de fonctionnement	143 577,00	produits exceptionnel	0,00
résultat de fonctionnement viré en investi.	10 502.39	résultat fonctionnement 2008 reporté	8 499,39
total dépenses de fonctionnement	**154 079,39**	**total recettes fonctionnement**	**154 079,39**

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2009

DÉPENSES		RECETTES	
Dépenses imprévues (section d'investissement)	981,39	*excédents de fonctionnement 2008 capitalisés*	5 872,27
déficit investissement 2008 reporté	2326,37	dotations, fonds divers et réserves	*3 150,00*
emprunts & dettes assimilées	2 420,00	subventions d'investissement	*7 506,50*
comptes d'immobilisations	21 303,40	Virement de la section de fonctionnement	10 502,39
immobilisations corporelles	3 452,06		
immobilisations en cours	17 851,34		
total dépenses investissement	**27 031,16**	**total recettes investissement**	**27 031,16**

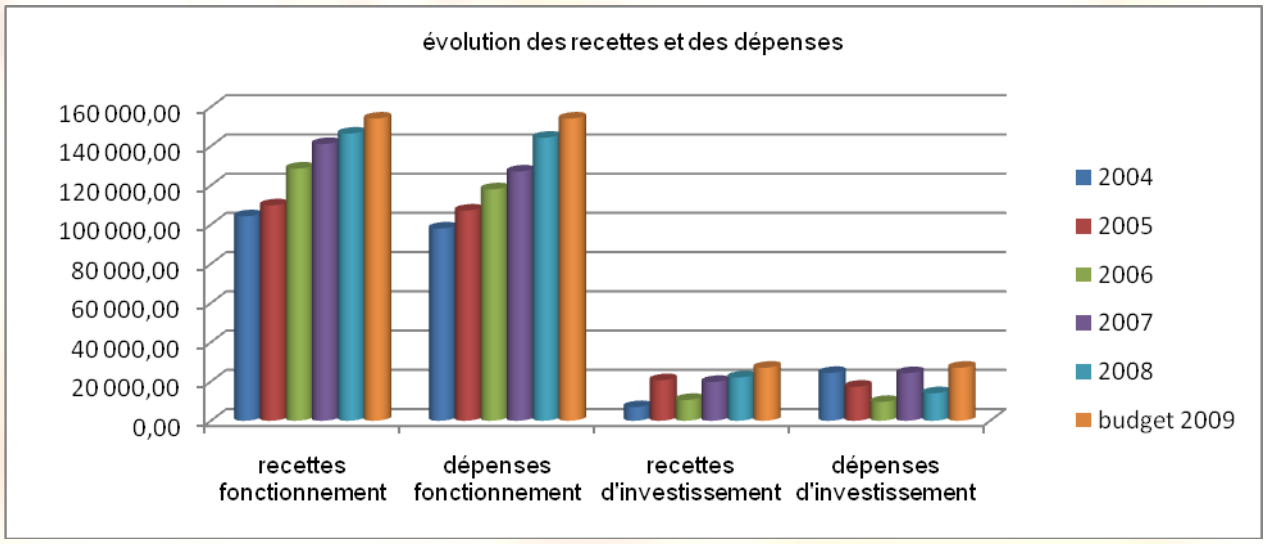

TRAVAUX PREVUS PAR LE SIS (pendant les vacances de juillet août).

En 2008 nous avons commencé les travaux d'économie d'énergie en isolant le toit des toilettes, en 2009 le Syndicat Intercommunal Scolaire de Leimbach / Rammersmatt continue les travaux d'isolation commencés en 2008 en abaissant et isolant le plafond, en isolant le sol, **en mise** aux normes de l'éclairage (mieux adapté et utilisation d'ampoules basse consommation) et de l'électricité, condamnation de la porte donnant sur le couloir menant au logement, peinture des murs.

Il y aussi beaucoup à faire à l'école de Leimbach ; rénovation des toilettes et du préau) ;

RESTAURATION SCOLAIRE.

Depuis septembre 2006, une restauration scolaire a été mise en place sous l'impulsion de l'association Car'tale pour éviter la fuite des enfants vers d'autres écoles.

	2006	2007	2008	2009
RECETTES				
vente tickets repas	5 025,00	6 600,00	7 800,00	3 525,00
DEPENSES				
convent° Car'table	3 122,61	5 915,19	617,05	
charges perso. SIS		3 346,93	12 010,04	5 058,87
charges de personnel	3 122,61	9 262,12	12 627,09	5 058,87
achat repas	2 009,00	3 336,00	3 883,50	2 034,00
locat° salle	240,00	720,00	720,00	720,00
Four. Adm.	6,55	0,00	46,77	0,00
Prod. Entretien	129,19	432,55	323,65	0,00
eau			33,30	30,00
autres fourni.		192,35	143,70	0,00
assurance	0,36	0,00	0,00	0,00
Fabri. Tickets			118,01	83,72
chges à carac. général	2 385,10	4 680,90	5 268,93	2 867,72
total dépenses	5 507,71	13 943,02	17 896,02	7 926,59
résultat	**-482,71**	**-7 343,02**	**-10 096,02**	**-4 401,59**

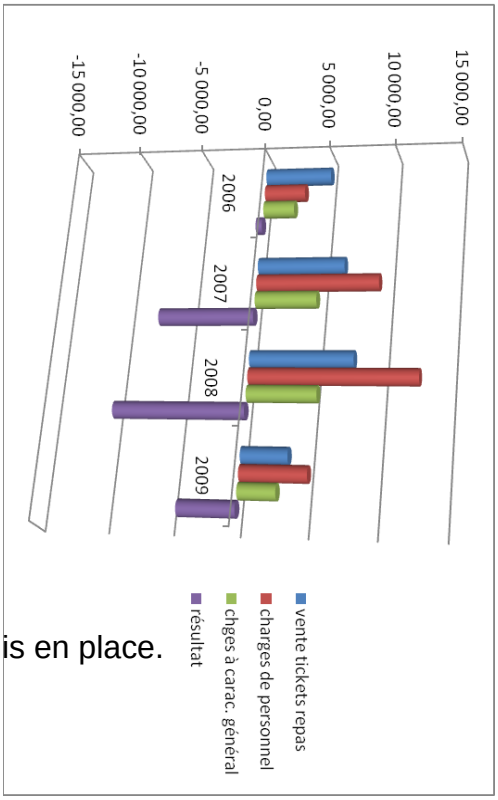

ACCUEIL en septembre 2008 un accueil du matin et du soir a été mis en place.

	recettes	dépenses	résultat
2008 de sept. à déc.	1 035,00	811,57	223,43
2009 de janv. à avril	250	0	250

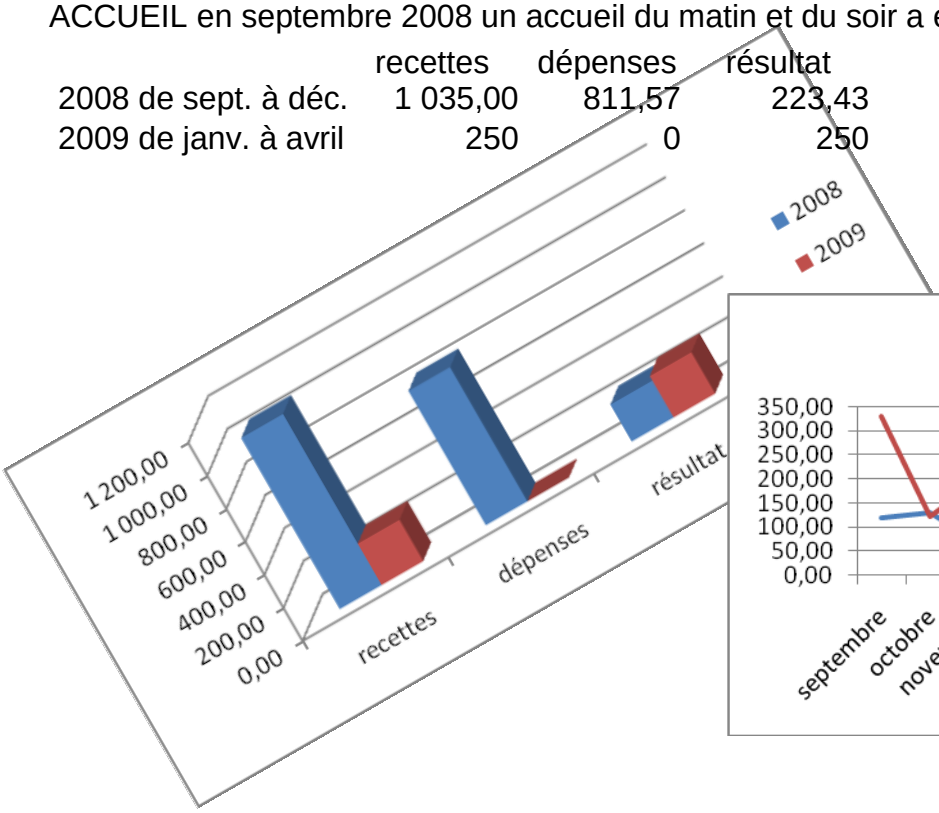

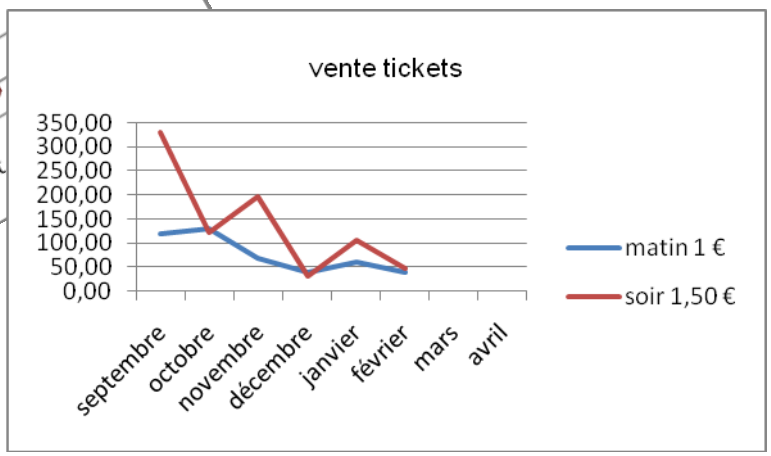

UN MOT SUR LE REGROUPEMENT SCOLAIRE.

La commune de Bourbach le Bas qui perd beaucoup d'élèves depuis plusieurs années souhaite entrer dans le Syndicat Intercommunal Scolaire de Leimbach / Rammersmatt ; elle s'est déjà retournée vers Bourbach le Haut sans succès.

- Suite à la réunion publique du 02 décembre 2008 où étaient présents :

Madame Christiane LUTTENAUER Présidente du SIS L / R, Madame Patricia PABST : Vice – Présidente du SIS L / R, Monsieur René KIPPELEN Maire de Leimbach, Monsieur Jean-Marie BOHLI Maire de Rammersmatt, Monsieur Jean WOLFARTH Maire de Bourbach le Bas : excusé, Madame Bénédicte ERNY Conseillère Municipale de Bourbach le Bas chargée des affaires scolaires, Monsieur Jean-Marc HEYBERGER représentant le transporteur : VOYAGES CHOPIN – HEITZ et Madame Fabienne SCHLUND inspectrice de l'Éducation Nationale,

- et à l'enquête auprès des parents, le Syndicat Intercommunal Scolaire de Leimbach / Rammersmatt a pris la délibération suivante :

« Élargissement du regroupement pédagogique intercommunal à Bourbach - le - Bas.

La présidente Madame Christiane LUTTENAUER rappelle qu'il y a eu une réunion d'information pour les parents d'élèves le 02 décembre dernier ; à la suite de laquelle les parents devaient retourner une déclaration d'intention à l'inspection de l'Éducation Nationale de THANN.
Au vu des résultats de la consultation parentale ci-dessus :

Le Comité, après en avoir délibéré, s'oppose à une (1) abstention, trois (3) voix pour et quatre (4) voix contre à l'élargissement du Syndicat Intercommunal Scolaire de Leimbach / Rammersmatt à la commune de Bourbach - le - Bas.
Toutefois Il reste ouvert à des solutions plus souples comme par exemple un regroupement avec la commune de RODEREN et veut se donner un temps de réflexion plus long pour réprondre aux inquiétudes des parents, évaluer et résoudre les éventuelles contraintes supplémentaires notamment en ce qui concerne la restauration scolaire, le service d'accueil de Leimbach ainsi que le transport scolaire. »

En date du 12 décembre 2008, j'ai réceptionné 58 déclarations d'intention qui se décomposent comme suit :

Parents habitant à	D'accord pour l'élargissement du RPI à Bourbach-le-Bas	Pas d'accord pour l'élargissement du RPI à Bourbach-le-Bas	Autre position (différer d'une année, bulletin blanc)
LEIMBACH	5	39	0
RAMMERSMATT	3	4	3
Autres communes (Thann, Aspach)	1	3	0

9 familles se sont déclarées favorables au projet d'élargissement, 46 familles se sont déclarées opposées à ce projet, 3 familles ont répondu autrement.

5000 arbres pour la Sainte Catherine.

Le 19 décembre 2008, la classe de CM1/CM2 de Rammersmatt est allée planter deux cerisiers à côté de la caserne…

Grâce à un concours, nous avons gagné deux cerisiers qui ont été plantés à coté de la caserne des pompiers. Nous avons planté les arbres avec Mr. le Maire;
Mr. TSCHAEN avait auparavant préparé les deux trous.

Pour planter un cerisier, il faut faire un trou d'un 1m sur 1m, poser l'arbre dans le trou, mettre un piquet, reboucher le trou avec du terreau, placer un morceau de polystyrène entre l'arbre et le piquet, puis attacher l'arbre au piquet à l'aide d'un lien.

Laura TSCHAEN, Sacha LERIAU et Victor SCHIRO

Correspondants.

<u>Les correspondants allemands à Rammersmatt</u>

Le mardi 5 mai 2009, les correspondants allemands des élèves de Rammersmatt sont venus dans notre petite commune. Les enfants français leur ont fait un chaleureux accueil.
Après une courte visite de la classe, les élèves français et allemands sont descendus à Roderen par la piste cyclable. Leur destination était la classe des CM1/CM2 de Roderen. Après avoir rejoint les élèves Roderenois, les 4 classes sont allées faire diverses activités sportives et un questionnaire à l'arboretum.

Le repas s'est déroulé à la maison du village où nous nous sommes tous retrouvés autour d'un barbecue gracieusement prêté par les pompiers. Puis, nous sommes retournés à l'arboretum.
Vers 15h30 les correspondants sont repartis à Lörrach. Nous sommes remontés à pied sur Rammersmatt et… nous sommes arrivés à l'heure !
Victor SCHIRO Laura TCHAEN

Sacha LERIAU Gaëtan GRIESBACH

VIE QUOTIDIENNE :

Passeport, Carte d'Identité combien ça coûte ?
Du 1er janvier 2009 jusqu'à la mise en place du passeport biométrique :

PASSEPORTS :
88 € pour un majeur,
44 € pour un mineur de 15 ans et plus
19 € pour un mineur de moins de 15 ans.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ :
La délivrance de la carte nationale d'identité est en principe gratuite et la loi de finance pour 2009 ne remet pas en cause ce principe. Toutefois cette loi dispose que le renouvellement de la carte d'identité, quel qu'en soit le motif, est soumis à un droit de timbre de **25 € lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie.**
Par exception, le paiement de ce droit n'est pas imposé aux « personnes véritablement indigentes et reconnues hors d'état d'en acquitter le montant » (article 955 modifié du Code Général des Impôts.)

Recensement militaire :
Le recensement militaire est une démarche civique obligatoire pour les filles et les garçons à l'âge de 16 ans et comprend 3 étapes :

- un enseignement des principes de défense dispensé à l'école, normalement en classe de 3ème,
- le recensement obligatoire à 16 ans,
- la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD).

La loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national a suspendu l'appel sous les drapeaux pour les jeunes garçons nés après le 31 décembre 1978 et a crée un ensemble d'obligation s'adressant dorénavant à tous les Français garçons et filles.

Que devez-vous faire ? Où et quand ?
Vous devez vous inscrire (ou vous faire inscrire par votre représentant légal) tout simplement à la mairie de votre domicile, le mois de votre 16ème anniversaire.
Vous devez vous munir d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un certificat de nationalité française, le cas échéant.
Une attestation de recensement ainsi qu'une plaquette d'informations vous seront délivrées par la mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'adjoint* Patricia PABST, *correspondant défense.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS…

L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

Notre association compte 25 membres depuis le mois de janvier. Le comité directeur remercie toutes les personnes qui les ont rejoints et souhaite que tous répondent présent pour les projets à venir.
Cela augure bien pour les prochaines années : plus de manifestations que nous ne pouvions plus organiser à cause du nombre trop réduit de volontaires pour s'investir dans le travail que cela implique.

Programme pour cette année :
Les journées marche se sont "essoufflées" malheureusement. Il faudrait voir si une organisation différente reste à envisager : un seul jour par semaine, balades plus courtes, encadrement….

« Grillade campagnarde » le dimanche midi 06 septembre 2009 sous structure couverte.
Une tombola et une animation musicale agrémenteront cette journée, qui, nous l'espérons, rencontrera un grand succès. Venez avec vos familles et amis ! Les tarifs vous seront communiqués ultérieurement car nous n'avons pas encore tous les éléments.
Les pompiers s'associeront à cette fête pour le piquet d'incendie, comme chaque fois.

La date pour la fête de Saint-Nicolas n'est pas encore définie, mais nous ne faillirons pas à cette tradition bien évidemment.

Programme pour 2010 :
Au mois de janvier, la crémation de tous les sapins de noël des habitants autour d'un vin chaud, la date est à fixer lors d'une de nos prochaines réunions.
Une course aux œufs autour des fêtes de Pâques

Un nouvel essai pour un marché aux puces peut être envisagé.

Le voyage à SAINT-ALBAIN pour le 27ème anniversaire de notre jumelage.
Si le barbecue rencontre le succès escompté, une nouvelle édition sera au programme.

La Présidente M.-H. BERNARDINI

LE CONSEIL DE FABRIQUE

Lors de sa réunion du 10 février 2009, le Conseil de Fabrique a changé de Président. Jean-Claude BILL élu assesseur en janvier 1997, Président en janvier 1998, a exprimé le souhait de rester membre du Conseil sans à avoir en assumer la présidence.
C'est Monsieur Maurice JENN, élu à l'unanimité, qui lui succède et le remercie pour tout le travail et les nombreux services rendus durant ces 12 ans. L'ensemble du conseil souhaite pouvoir encore compter sur lui pour les années à venir.
Suite à cette élection, voici la composition du Conseil de Fabrique : **Membre de droit** : Étienne BURGER, Curé, Jean-Marie BOHLI, Maire, **Président** : Maurice JENN, **Secrétaire** : Christiane HELBLING, **Trésorier** : Gilbert TSCHANN, **Conseillers** : Gérard KOHLER, Jean-Claude BILL.

Précédant la reconnaissance de la Communauté des Paroisses de Notre Dame des Collines de la Thur (Vieux Thann – Leimbach – Roderen – Rammersmatt), une visite canonique a été faite le 29 janvier 2009 par le doyen, Gérard HELMER assisté d'un visiteur laïc, Gilbert EHLINGER.
Le procès -verbal de cette visite fait remarquer entre autres l'excellent état intérieur de l'église et le bon entretien de la chapelle.
C'est grâce au soutien de la commune, qui ne s'est jamais démenti, et à la générosité des habitants de Rammersmatt qu'un tel constat a pu être établi.

Le bon entretien de nos édifices cultuels est en effet un souci permanent. Déjà s'annonce la nécessité d'entreprendre de nouveaux travaux : **réfection** du plancher du grenier et **ravalement** de la façade de l'église ainsi que la **restauration** des deux calvaires et de la croix des missions.
Ces travaux ne peuvent évidemment être réalisés qu'avec le concours du conseil Municipal que nous remercions aussi pour nous avoir permis de nous exprimer dans le bulletin municipal.

Le Président M. JENN.

LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS

Nettoyage de printemps à la caserne ! Les vestiaires et la salle de réunion seront rafraîchis et modernisés dans les prochains jours par les pompiers.

Le conseil municipal vient de nous attribuer un budget qui nous permettra :
de remplacer nos appareils respiratoires isolants indispensables en cas d'incendie, (ils se sont révélés non conformes lors du dernier test de contrôle réglementaire),
d'investir dans un "sac de l'avent" qui est doté de tout le matériel nécessaire à l'abordage d'une victime. Il contient également (en plus de celui qui se trouve sur la façade de la mairie, un DAE (défibrillateur automatique externe) ce qui nous permet de nous donner un maximum de chance pour ranimer une personne présentant une défaillance cardio-respiratoire.

Le Corps des Sapeurs Pompiers animera une journée "Initiation aux gestes élémentaires de survie" et à la manipulation du DAE pour les élèves du CM1/CM2. Elle se déroulera au mois de juin dans leur classe.

Des exercices communs entre Leimbach, Bourbach, ainsi qu'avec le corps départemental sont programmés pour cette année.

Le chef de corps Interlinéaire, R. GRIESBACH

Notre unique JSP (Jeune Sapeur - Pompier) Lilian Eich, est arrivé second du parcours sportif qui se déroulait à Ranspach il y a quelques semaines.
Félicitations collectives à ce valeureux adolescent !
Lilian serait heureux d'avoir d'autres jeunes de son âge, aussi motivés que lui pour porter haut les couleurs de Rammersmatt.

Avis aux jeunes filles et garçons à partir de 12 ans ! Venez le rejoindre !

La sécurisation du tour d'Alsace cycliste, qui passera dans notre village le dimanche 2 août entre 15:00 et 16:00, nous a été confiée par l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers du Haut-Rhin. Merci de votre compréhension pour la gêne occasionnée lors du passage des pelotons.

MANIFESTATIONS A VENIR :

Samedi 13 juin 20h30 : Concert des petits chanteurs de Thann à l'église de Rammersmatt

Au programme : Mozart, Mendelssohn, aires populaires & modernes

Vente de pâtisseries faites maison sur le parvis de l église par les membres de la chorale Sainte Cécile

Les petits chanteurs de Thann nous font le plaisir et l'honneur de venir chanter dans notre église
En 1948 Paul Schreiber fonde "Les Petits Chanteurs de Thann" au sein de l'école de garçons dont il est le directeur
Il crée ainsi un chœur à voix égales qui se transformera au début des années soixante en chœur à voix mixtes par l'apport des voix d'hommes, formés à l'école des Petits Chanteurs de Thann et qui constitueront la charpente du groupe.

Entrée libre, Collecte « panier » pour les petits chanteurs.

Dimanche 28 juin : Journée TRIAL

Le **TRIAL RODEREN** organise pour la journée de 9h à 17h un trial (moto) comptant pour le championnat des 3 régions (Alsace, Franche conté, Vosges)
Toute l'activité sera concentrée dans la zone d'activité habituelle du club soit dans la zone du Muhlberg (entre le réservoir de Roderen et la route départementale de Leimbach/Rammersmatt).
C'est dans un cadre agréable et magnifique que nous attendons à recevoir des spectateurs. L'entrée est totalement gratuite et encourageons tous publics à la découverte de ce sport motorisé malheureusement mal connu et souvent identifié à la pratique du motocross.
Nous proposerons la possibilité de repas et de buvette sur place.

Les accès pourront se faire par la RD Leimbach/Rammersmatt et par la rue de Muhlberg à Roderen. Un fléchage sera réalisé pour cette journée.
Le trial est une discipline sportive relevant des aptitudes d'équilibre, de stratégie et de connaissances parfaites de la moto pour permettre des passages plus ou moins difficile selon les catégories retenues par les pilotes.
Les évolutions dans les Zones (parcours selon un tracé) se font donc à des vitesses très réduites sur des terrains spécialement accidentés.
Le principe du trial est de pénaliser le pilote par des points pour chaque pose de pied au sol ou de chute; Le pilote gagnant sera celui qui aura le moins de point en fin de journée pour le même nombre de zone.

Dimanche 02 août : tour d'Alsace

Sécurité assurée par les Sapeurs - Pompiers de Rammersmatt

Dimanche 30 août : l'incontournable Concours de boule 30 août 2009

Organisé par l'amicale des Sapeurs – Pompiers de Rammersmatt

Le dimanche 30 août aura lieu la traditionnelle journée de la boule organisée par l'amicale.
À ce jour et depuis de nombreuses années c'est la seule et unique « grande manifestation » de la commune, mais la présence des Rammersmattois diminue. Aussi je lance un appel pour qu'ils viennent encourager les nombreux boulistes de notre village qui osent affronter les ténors venus de l'extérieur.

Amicalement, Le Président de l'Amicale P. BERNHARDT.

dimanche midi 06 septembre : Grillade campagnarde

Une tombola et une animation musicale agrémenteront cette journée,

QUE FAIRE LE WEEK-END

Union Touristique Les Amis de la Nature
Section : SOLIDARITE-MULHOUSE

Vous aimez la nature, sachez que nous avons sur notre ban communal un très beau refuge des Amis de la Nature, idéal pour vos fêtes de famille.

En voici la présentation :

1 salle de séjour pour 50 personnes, location de 120€ le week-end,

1 belle et toute nouvelle cuisine semi professionnel a votre disposition,

Des couchages pour 30 personnes, pour un prix de 8€ la nuitée par personne.

Le refuge est ouvert tout les dimanches aux randonneurs, repas tiré du sac, boisson sur place.

Venez nous rendre visite ont vous recevra avec un grand plaisir.

Téléphone pour réservation 03 89 40 16 92

Le refuge ce trouve sur la route qui descend vers Bourbach le bas, Petit chemin à gauche à la sortie de Rammersmatt.

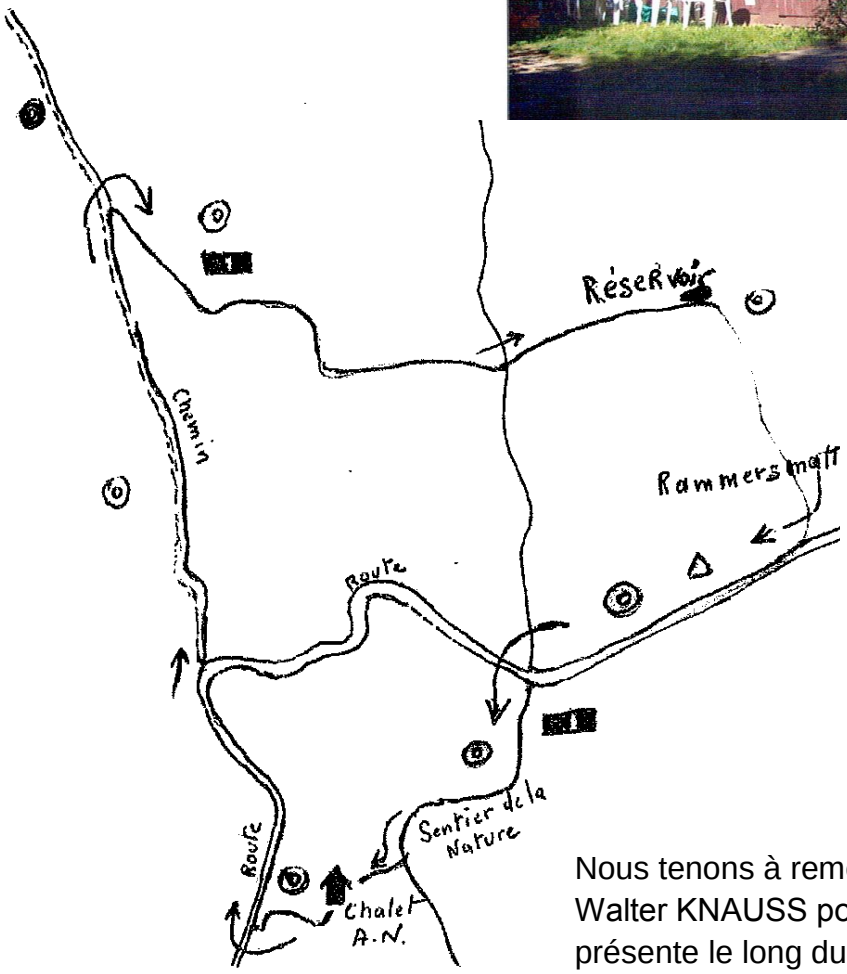

Il y a aussi de jolies balades à faire à partir du refuge, entre autre :

Refuge ami de la nature - Rammersmatt - Refuge ami de la nature.

Descendre du refuge sur la route, la remonter jusqu'au chemin forestier sur la gauche que nous empruntons pour suivre plus tard à droite le rectangle rouge-blanc-rouge qui nous conduit à Rammersmatt. Au centre du village nous apercevons le cercle vert qui à travers le "sentier de la nature" nous dirige vers le refuge.

D'autres circuits vous sont proposés dans une brochure disponible à la mairie.

Nous tenons à remerciement chaleureusement Monsieur Walter KNAUSS pour son travail d'inventaire de la flore présente le long du sentier botanique.

QUESTION DE CIVISME

Déjections canines :

Les personnes qui entretiennent l'espace vert devant la chapelle sont **exaspérées** de mettre les pieds dans les crottes laissées par nos amis à quatre pattes ;

Vous êtes donc priés de procéder, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de votre animal.

Si aucun changement de comportement n'intervient la municipalité sera dans l'obligation de prendre un arrêté permettant la verbalisation. Ce qu'elle veut éviter.

Bruit, feu, avec le retour des beaux jours, nous vous rappelons quelques règles élémentaires de bon voisinage susceptibles d'améliorer sensiblement la qualité de vie de notre village :

BRUIT :

Nous vous rappelons que l'utilisation des engins à moteurs tels que les tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses etc... n'est autorisée que de 7h à 20 heures en semaine, et de 10h à 17h les samedis, dimanches et jours fériés.

Évitez aussi leur utilisation au moment des repas.

Baissez l'intensité du son de vos radios et de vos télés après 22 heures,

Évitez également que votre chien ne réveille le voisinage par ses aboiements la nuit ou ne l'incommode le jour.

FEUX DE PLEIN AIR :

Il est rappelé que l'incinération des végétaux est interdite à moins de 50 m. d'autres habitations.
Ces déchets peuvent être compostés ou amenés à la déchèterie.
Si pour des raisons spéciales, vous devez contrevenir à cette interdiction :

Veillez à ce que le vent ne rabatte pas la fumée en direction des habitations voisines ou vers la route,

Regardez, avant d'allumer le feu, si votre voisin ne fait pas justement sécher son linge et si ses fenêtres sont fermées,

Ne laissez pas le feu se consumer pendant des heures.

Le respect de ces quelques règles améliorera sans aucun doute vos relations de voisinage et nous évitera de demander l'intervention de la Brigade verte.

Merci pour votre compréhension !

Il est rappelé aux administrés qu'il faut entretenir son pas de porte.

RAPPELS UTILES

LA MAIRIE
Heures d'ouverture de la mairie au public :
lundi, jeudi de 10H à 12H et de 17H à 19H

Permanences :
Maire : lundi de 10H à 12H ; sur rendez-vous le soir après 18H30
Adjoints : sur rendez-vous

Tél. : 03. 89. 37. 04. 15. **Fax** : 03. 89. 37. 20. 45. **Courriel** : mairie.rammersmatt@wanadoo.fr

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE
Pour réserver la salle s'adresser au secrétariat de la mairie ou à Madame Alice BERNHARHDT (Tél : 03.89.37.93. 31.) responsable de la gestion de la salle et des clés.
TARIFS
Été : Rammersmattois : 50.00 €, Autres : 60.00 €, Demi-journée : 30.00 €.

Hivers : Rammersmattois : 65.00 €, Autres : 80.00 €, Demi-journée : 35.00 €.

Association de Rammersmatt : gratuit.

RAMASSAGE ORDURES :
Ordures ménagères tous les mercredi matins,
Tri sélectif tous les 15 jours le jeudi matin (sacs jaunes & bleus disponibles à la mairie),

OFFICES RELIGIEUX : tous les 2 samedis à 19h15,

MESSE AUX DÉFUNTS : s'adresser à Madame Angèle GROSSET.

LES ASSOCIATIONS :

Association Sports & Loisirs
Présidente Mme Marie - Hélène BERNARDINI, 1 rue des châtaigniers 03. 89. 37. 98. 13.

Chorale Sainte – Cécile
Présidente Mme Nicole FROSSARD, 42 rue principale 03. 89. 37. 05. 49.

Amicale des Sapeurs Pompiers
Président M. Philippe BERNHARDT, 21 rue principale 03. 89. 37. 93. 61.

Conseil de Fabrique
Président M. Maurice JENN, 8 rue Principale

N° DE TÉLÉPHONE UTILES :

Communauté de **C**ommunes du **P**ays de **T**hann : 03. 89. 37. 74. 30 24 rue du Général de Gaulle
D. D. E. subdivision de Thann, 17 rue du Commando de Cluny : 03. 89. 35 73. 00
Pompiers 18 ou 112

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE
Déposez vos propositions dans la boîte à suggestions dans la porte de la Mairie.

RÉSULTAT DU CONCOURS

Qu’ils sont mignons tous ! Mais qui sont- ils ??

Jean-Marie BOHLI

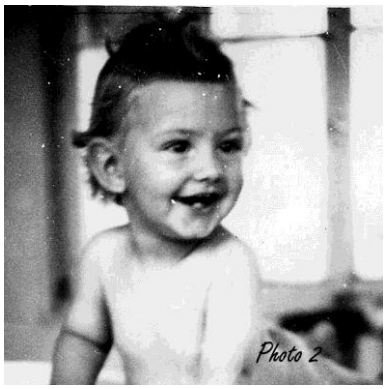

Jean-Marc KAELBEL

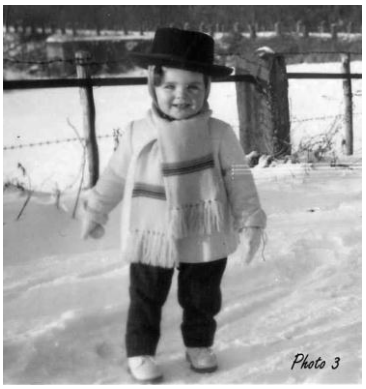

Catherine CHAMBAUD

Alice BERNHARDT

Stéphane THROO

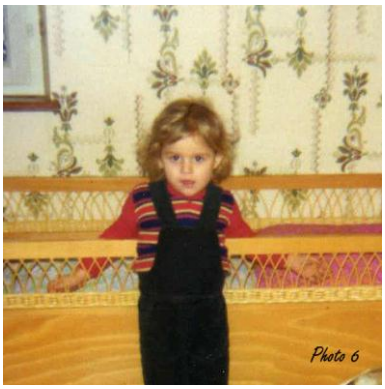

Isabelle ROHRBACH

Jean-Jacques GUTH

Corinne DETRAIT

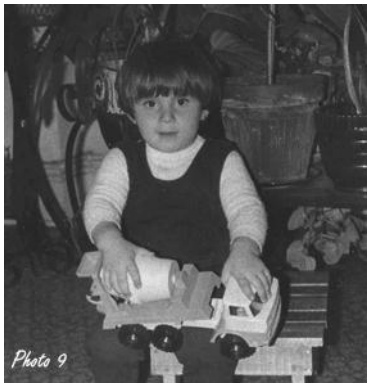

Christophe ZUMSTEIN

Claude PAICHEUR

Catherine CORDEIL

Patricia PABST

Les gagnants sont : Olivier GRUNEWALD (12 réponses justes) – Mme & M. Stéphane SCHIRO (8 réponses justes) – Estelle ZWINGELSTEIN & Éric BILL (6 réponses justes) – Bernard BORDEAUX (6 réponses justes).